



Les Scic et les collectivités, points de repères par RTES (Réseau de Collectivités territoriales pour une Économie solidaire"

Mis à jour le 14 mars 2016

Enregistrer dans mes ressources

La loi sur l'ESS, votée le 31 juillet 2014, encourage le développement des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic). Elle permet aux collectivités d'intervenir jusqu'à 50% au capital des Scic (contre 20% précédemment).

Quels intérêts pour une collectivité d'accompagner la création de Scic ?

Quelles formes peut prendre le soutien d'une collectivité à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif ?

Quelles sont les questions à se poser pour une collectivité avant d'entrer au capital d'une Scic ?

Téléchargez les Points de Repères "Les Scic et les collectivités"

Découvrez d'autres contenus similaires

Sobriété numérique et collectivités t...

Publication "Nouvelles compétences cl...

Guide "Photovoltaïque et collectivité...

Guide "Les collectivités territoriale...

Guide "Photovoltaïque et collectivité...

Guide "Evaluation climat des budgets...

Guide "Les collectivités territoriale...

Économie sociale & solidaire

1// Économie Solidaire en Pays de Bray

Le 04.12.2018

Matinales ESS "Sanitaire et social & économie sociale et solidaire"

L'ESS - Économie Sociale et Solidaire...

Mooc "La SCIC, une coopérative au ser...